

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1932)  
**Heft:** 24

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rendement économique, dans les conditions actuelles. Il est également intéressant de constater qu'il est possible aujourd'hui, semble-t-il, d'extraire de l'huile combustible du charbon.

Pour relever, d'autre part, la consommation d'énergie électrique on recommande aux entreprises intéressées d'introduire et de répandre de nouveaux modes d'application de l'électricité. Dans ce but, l'industrie hôtelière, par exemple — et particulièrement les stations climatiques éloignées — doit être stimulée, par des tarifs appropriés, à recourir davantage à l'électricité pour la préparation de l'eau chaude. Le consommateur aura donc prochainement la possibilité de faire des contrats avantageux pour la fourniture de courant électrique et d'acquiescer des chaudières électriques pour la production de vapeur de chauffage et d'eau chaude, en profitant des bas prix actuels. Le service à l'électricité est plus propre, n'exige pas de soins spéciaux et, avec des tarifs avantageux, il est également beaucoup plus économique.

Notre industrie qui, même lorsque la crise aura diminué d'intensité, ne pourra être en mesure de soutenir la concurrence qu'au prix des plus grands efforts, fera bien de ne pas mépriser ces suggestions des grandes entreprises de force motrice, et, dans les limites du possible, d'agir en conséquence.

## CORRESPONDANCE

### Mesure du degré de siccité des bois.

Nous avons reçu de la Société anonyme des produits électrotechniques Siemens une lettre dont nous reproduisons les passages suivants :

Nous avons lu dans le numéro du 29 octobre 1932 du *Bulletin technique de la Suisse romande* un fort intéressant article sur une méthode électrique pour le contrôle de la siccité des bois. Peut-être nous permettez-vous quelques remarques à propos des hygromètres dans lesquels votre correspondant ne semble pas avoir confiance.

En effet jusqu'à ces dernières années, l'hygromètre était plutôt un appareil de laboratoire ; toutefois le développement que la technique des mesures de contrôle thermique a pris ces années précédentes a incité les constructeurs à accorder leur attention à la mesure du degré d'humidité et à donner à l'hygromètre un caractère d'appareil industriel qu'il n'avait pas jusqu'alors.

Le nouvel hygromètre « Siemens » est une de ces constructions ; nous n'avons guère la place ici d'en indiquer les caractéristiques de fonctionnement, il suffit de dire qu'il est basé sur la méthode psychrométrique, et qu'il utilise à cet effet des thermomètres à résistance électrique. Il a été décrit dans le numéro de novembre 1930 de l'édition allemande de la *Revue Siemens*, à l'occasion de sa première présentation. L'appareil comprend l'hygromètre proprement dit, son instrument indicateur qui, étant relié électriquement, peut être placé soit à proximité de l'hygromètre, soit dans tout endroit favorable. La valeur du degré d'humidité peut être enregistrée sur diagramme et enfin, s'il s'agit de maintenir dans un local quelconque une humidité constante, l'indication de l'hygromètre peut servir à l'excitation du régulateur automatique.

Vous trouverez dans le numéro d'octobre 1932 de notre *Revue*, édition allemande, page 380, un entrefilet relatif à l'emploi du nouvel hygromètre Siemens à séchage des bois.

## NÉCROLOGIE

### Alfred Cuénod.

Le 4 octobre dernier, on rendait les derniers honneurs à M. Alfred Cuénod-Carey, ingénieur-électricien, décédé subitement en pleine activité.

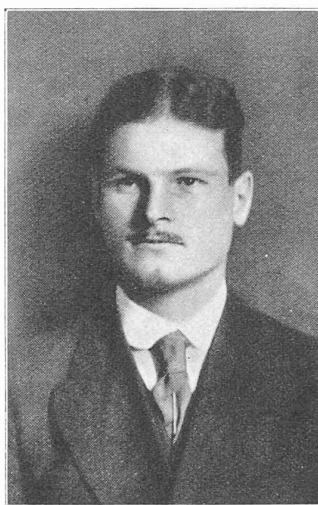
Originaire de Vevey, il y est né le 9 septembre 1885 et y fit ses premières études. Diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne en 1911, il travailla en Suisse, en France et en Angleterre.

Il fut particulièrement apprécié à Lyon, au matériel de guerre, par ses qualités de technicien de valeur.

Ces dernières années il s'était entièrement voué à la cause du chauffage au mazout et s'occupait des brûleurs de la maison Cuénod S. A. à Châtelaine-Genève, auxquels il assura un succès marqué par son labeur sans relâche.

On ne peut que déplorer la perte d'un homme dans la fleur de l'âge et tous les amis qu'il comptait parmi les camarades de l'E. I. L. et de la S. I. A. garderont de lui le souvenir d'un homme de grande droiture et d'une cordialité aimable.

A. H.-D.



ALFRED CUÉNOD

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Admissions de nouveaux membres.

Par voie de circulation, du 9 au 26 août 1932, ont été admis : MM.

*Section valaisanne* : Burgener, Donato, architecte, Sierre. *Section vaudoise* : Teysseire, Pierre, architecte, Rolle ; Quinzani, Mario, ingénieur civil, Malley/Lausanne ; Viquerat, Charles, ingénieur constructeur, Lausanne. *Section de Zurich* : Strickler, Heinrich, Bau-Ingenieur, Zurich ; Terner, Leopold, Bau-Ingenieur, Zurich ; Thomann, Erwin, prof., Bau-Ingenieur Zurich ; Zehntner, Fritz, Bau-Ingenieur, Zurich.

Par voie de circulation, du 7 au 20 septembre 1932, ont été admis :

*Section de Berne* : Krapf, Albert, Bau-Ingenieur, Berne ; Juillard, Henri, Bau-Ingenieur, Berne. *Section vaudoise* : Rauchenstein, Fritz, ingénieur rural, Lausanne ; Schaltegger, Ernest, ingénieur mécanicien, Lausanne. *Section de Zurich* : Stoffel, Richard, Bau-Ingenieur, Zurich ; Stüssi, Fritz, Dr, Bau-Ingenieur, Zurich ; Schenker, Fritz, Dr, Ingénieur-Chemiker, Zurich ; Brunner, Jakob, Elektro-Ingenieur, Zurich/Oerlikon.

Dans la séance du 23 septembre 1932, ont été admis :

*Section des cantons primitifs* : Ruckli, Robert, Bau-Ingenieur, Lucerne ; Bucher, Werner, Forstingenieur, Lucerne. *Section vaudoise* : Gardel, Alexandre, ingénieur-constructeur, Sion ; Humbert-Droz, Adrien, ingénieur-mécanicien, Val-lorbe ; Leu, Charles, ingénieur-chimiste, Bex ; Peitrequin, Pierre, ingénieur civil, Berne ; Wanner, Maurice, ingénieur-électricien, Lausanne. *Section de Schaffhouse* : Eggenschwyler, Richard, Maschinen-Ingenieur, Schaffhouse.

Démission :

*Section valaisanne* : Perrig, Albert, ingénieur-rural, Martigny-Ville.

Décès :

*Section de Bâle* : Suter, Rudolf, Architekt, Bâle. *Section de Saint-Gall* : Müller, Alfred, Ingénieur, Saint-Gall. *Section des cantons primitifs* : Müller, Hans, Architekt, Lucerne. *Section d'Argovie* : Schmid, J., Ingénieur, Aarau. *Section de Zurich* :

Wiesmann, E., D<sup>r</sup>, Ingénieur, Zurich. *Section vaudoise* : de Montmollin, A., ingénieur, Lausanne. *Section de La Chaux-de-Fonds* : Zweifel, J., architecte, La Chaux-de-Fonds. Zurich, le 15 octobre 1932.

*Communiqué du Comité central.*

*Brochures de réclame gratuite.* — Plusieurs membres de la S. I. A. nous rendent attentif au fait que certaines maisons d'édition s'efforcent à nouveau d'engager des architectes à publier des brochures de réclame gratuite sur leurs travaux, financées au moyen d'annonces insérées par les entrepreneurs et artisans ayant participé à ces constructions. Il s'agit entre autres des maisons suivantes : 1. « Industrie-Gewerbeverlag », Munich, 2. « Reklameverlag », Zurich, 3. « Werbezentrale », Zurich.

Nous rappelons aux membres de la S. I. A. la circulaire de janvier 1932 concernant la publication de brochures de réclame gratuite, ainsi que la communication parue dans le *Bulletin technique* N° 6, du 19 mars 1932. Le Comité central invite instamment les membres de la S. I. A. à ne participer d'aucune manière à de telles publications et se réserve de prendre toute mesure nécessaire contre les membres de la S. I. A. qui ne tiendraient pas compte de cette invitation.

*Le Comité central.*

**Association suisse de Technique sanitaire.**

Cette Association qui a tenu son assemblée générale le 12 novembre courant, à Lausanne, sous la présidence de M. R. Pesson, ingénieur-adjoint au Département des travaux publics du canton de Genève, a appelé à faire partie de son Comité M. le D<sup>r</sup> O. Acklin, « Leiter der Abteilung für Wasser, Luft und Boden am Hygiene-Institut der E. T. H., Zürich », M. Ls. Archinard, ingénieur au Département des travaux publics du Canton de Genève, M. le D<sup>r</sup> Ch. Fauconnet, directeur-adjoint du Service fédéral d'hygiène publique, M. Ochser, industriel, et M. le D<sup>r</sup> Roux, chef du Service de bactériologie du Canton de Vaud.

M. R. Pesson, quitte la présidence de l'Association dont il a dirigé les destinées avec sagesse et M. le D<sup>r</sup> Fauconnet

qui lui succède s'emploiera, a-t-il dit, à en accroître la vitalité et la portée, notamment en recherchant la participation des milieux intéressés de la Suisse allemande.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Therma.** (Schwanden) 1907-1932. — Il faut savoir gré aux entreprises qui, à l'occasion de tel ou tel anniversaire, prennent la peine de publier un historique précis et véridique de leur activité, car ces monographies sont une contribution très utile à la « science des affaires ». Un bon exemple de ce genre de publication est la plaquette par laquelle la Société « Therma » vient de commémorer le XXV<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Comme faire l'historique de « Therma » c'est retracer l'évolution des appareils de chauffage électrique dans laquelle cette maison a une grande part, la plaquette en question revêt une valeur documentaire, au point de vue technique, au point de vue commercial et financier aussi, témoin le graphique que nous reproduisons et qui dépeint le succès de cette entreprise. L'ouvrage est illustré de nombreuses vues, artistement reproduites, représentant d'intéressants appareils et installations.

**DIVERS**

**Mesures de la température dans les appareils de production et de distribution de chaleur ou de froid.**

Le mesure de la température régnant dans les conduites de distribution de fluide chaud des chauffages centraux, dans les chauffe-eau (boilers) électriques ou à gaz, dans les armoires frigorifiques domestiques, dans les cuiseurs, etc. étant parfois malaisée, nous signalons le thermomètre métallique à cadran, système « Thermofix », qu'on nous a présenté et qui nous a paru propre à faciliter cette mesure.

Voir page 8 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.

